

**RÉPUBLIQUE
FRANCAISE**DÉPARTEMENT
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de
Monistrol-sur-Loire**

Séance du 29 Mars 2023

Nombre Membres

En exercice : 22

Présents :**12 Titulaires****4 Suppléants**Pouvoirs :**3**Votants :**19 Pour****0 Contre****0 Abstentions****L'an deux mil vingt-trois et le vingt-neuf mars**

A 18h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol sur Loire sous la présidence de Monsieur Éric DUBOUCHET Vice-Président,

Présents : Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Daniel PABIOU (suppléant), Éric DUBOUCHET, Alain FOURNIER (suppléant), Gilles KACZMAREK, Laurent MIRMAND, André DEFAY, Bernard SOUVIGNET, Jean-Marie FOUTRY (suppléant), Frédéric GIRODET, Denis THOUMY, Didier PINOT, Nicolas PEYRARD (suppléant), Frédéric GIMBERT, Michel CHAPUIS.

Absents représentés et ont donné pouvoirs :

Laurent BERNARD a donné pouvoir à Michel CHAPUIS
Roland LONJON a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT
Michel JOUBERT a donné pouvoir à Laurent MIRMAND

Absents : Jean-Paul LYONNET, Daniel FAVIER, Jean-Pierre SABATIER, Paul BARD, Jean-Michel EYRAUD, Elisabeth ROYON, Laurent DUPLOMB.

Date de la convocation :

22 Mars 2023

**Délibération n°
2023.03.31****CONTRAT COREPILE POUR COLLECTE BATTERIES DES VEHICULES LEGERS**

L'éco-organisme Corepile a mis en place dès 2018 une filière volontaire de collecte et de recyclage des batteries d'engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) (trottinettes électriques, vélos électriques...).

Corepile a pris la décision d'ouvrir cette filière de collecte gratuite aux collectivités locales après avoir réalisé en 2021 un test auprès d'une quinzaine de déchetteries.

Le SYMPTTOM souhaite ainsi mettre en place une collecte des EDPM sur les déchetteries. Dans un premier temps et en concertation avec Corepile, un seul point de collecte sera ouvert sur la déchetterie de Monistrol-sur-Loire ; les batteries reçues sur Yssingeaux et Bas-en-Basset seront regroupées et transférées sur le site de Monistrol.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** à l'unanimité Monsieur le Président à signer le nouveau contrat Corepile pour la collecte des batteries des véhicules légers et tout document y afférent (avenant...) et d'inscrire les crédits correspondants au budget du SYMPTTOM.

- **DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Président pour engager toutes les démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires, pour assurer l'exécution des présentes dispositions et d'inscrire les crédits correspondants au budget du SYMPTTOM.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

Le Président



Jean-Paul LYONNET

S.Y.M.P.T.T.O.M

17, Rue du Général de Chabron
BP 20029
43120 MONISTROL SUR LOIRE
Tél : 04 71 75 57 57